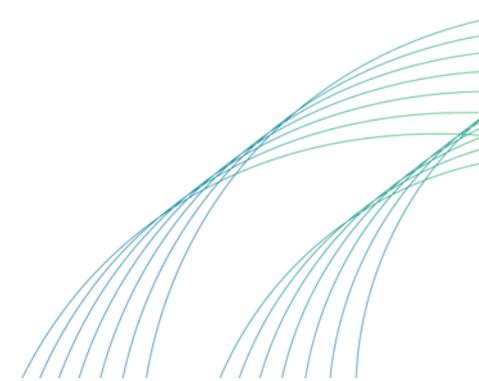


# Enquête auprès de la branche Formation professionnelle initiale Agrotec Suisse et VSBM

Rapport de résultat

Berne, le 25 avril 2023

eduxept AG  
Schauplatzgasse 39 | 3011 Berne  
+41 31 313 18 80 | [mail@eduxept.ch](mailto:mail@eduxept.ch)  
[www.eduxept.ch](http://www.eduxept.ch)



<b>1</b>	<b>Résumé succinct.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
2.1	<i>Situation initiale .....</i>	4
2.2	<i>Conception de l'enquête et questions posées.....</i>	4
<b>3</b>	<b>Résultats du réexamen après 5 ans.....</b>	<b>5</b>
3.1	<i>Satisfaction générale : Formation professionnelle et profil professionnel .....</i>	6
3.1.1	Satisfaction générale.....	6
3.1.2	Attractivité.....	7
3.1.3	Attractivité sur le marché du travail.....	7
3.1.4	Appréciation de la nécessité d'une révision.....	8
3.1.5	Profil professionnel .....	9
3.2	<i>Formation.....</i>	11
3.2.1	Réalisation des objectifs, planification de la formation et coopération entre les lieux d'apprentissage.....	11
3.2.2	Contenus de formation et calendrier d'enseignement .....	11
3.2.3	Étendue de la formation .....	11
3.2.4	Documents de formation .....	12
3.3	<i>Examens de la procédure de qualification.....</i>	12
<b>4</b>	<b>Résultats des problématiques liées à la stratégie de l'association.....</b>	<b>14</b>
4.1	<i>Résultats sur le nombre de professions .....</i>	14
4.1.1	Regroupement des trois professions .....	14
4.1.2	Regroupement de deux professions .....	15
4.1.3	Profession de mécanicien(ne) d'appareils à moteur.....	16
4.2	<i>Résultats de la formation professionnelle initiale abrégée avec profil d'exigences plus bas .....</i>	16
4.2.1	Pénurie de main-d'œuvre spécialisée .....	16
4.2.2	Profils d'activités .....	17
4.2.3	Augmentation de l'attractivité .....	17
4.2.4	Acceptation d'une formation professionnelle de base abrégée avec un niveau d'exigence inférieur	18
4.2.5	Conséquences d'une formation professionnelle de base abrégée avec un niveau d'exigence inférieur	19

## 1 Résumé succinct

Au printemps 2023, eduxept AG a réalisé, pour le compte d'Agrotec Suisse et de la VSBM, une enquête auprès de la branche sur la formation professionnelle initiale des métiers de *mécanicien(ne) en machines agricoles CFC*, de *mécanicien(ne) en machines de chantier CFC* et de *mécanicien(ne) d'appareils à moteur CFC*. L'enquête visait à répondre aux trois questions suivantes :

Réexamen après 5 ans (selon les prescriptions du SEFRI) :

1. Y a-t-il un besoin de révision dans la formation professionnelle initiale des formations citées, et si oui, de quelle ampleur est-il ?

Problématiques liées à la stratégie de l'association :

2. Faut-il continuer à fonctionner avec trois professions, ou faut-il en regrouper deux, voire les regrouper toutes les trois ?
3. Faut-il introduire une nouvelle formation professionnelle supplémentaire plus courte ?

Sur les quelque 1200 personnes contactées, 324 du milieu de l'entreprise et 79 issues des cours interentreprises (CIE) et de l'école professionnelle (EP) ont répondu de manière complète à l'enquête.

**Besoin de révision** : Les représentant(e)s des trois lieux d'apprentissage sont satisfait(e)s de la formation actuelle et la considèrent comme attrayante. Les représentant(e)s des entreprises peuvent en outre confirmer l'attractivité des jeunes diplômés sur le marché du travail. Malgré la satisfaction générale, les participants à l'enquête constatent un besoin de révision des contenus de la formation (actualisation par rapport à de nouveaux thèmes et technologies). S'agissant des procédures de qualification, les retours laissent également entrevoir une certaine marge d'optimisation.

**Regroupement de professions** : La majorité des représentant(e)s des entreprises qui ont participé à l'enquête sont critiques à l'égard du regroupement de deux, voire même des trois professions. Ils estiment que les inconvénients et les risques l'emportent sur les avantages et les opportunités d'une fusion. La majorité des personnes interrogées souhaitent conserver les trois professions actuelles. Il ressort toutefois des retours que de nombreux participants sont ouverts à l'idée d'une formation de trois ans pour devenir mécanicien(ne) d'appareils à moteur, qui dure aujourd'hui quatre ans.

**Formation professionnelle complémentaire plus courte** : L'idée d'une formation professionnelle initiale complémentaire assortie d'un profil d'exigences moins strict est très bien accueillie par les représentant(e)s des entreprises qui ont participé à l'enquête. Une nette majorité d'entre eux estiment que cela est nécessaire et pourraient envisager de former des jeunes et d'employer des professionnels qualifiés. Une grande partie des personnes interrogées considère qu'il s'agit d'un bon moyen d'accroître l'attrait des professions et d'attirer davantage de jeunes vers la branche.

## 2 Introduction

### 2.1 Situation initiale

En février 2019, la CSDPQ a décidé de recommander au CFP l'examen d'une révision des professions. L'objectif d'un tel examen est d'identifier les besoins de perfectionnement des professions du secteur. Conformément aux directives du SEFRI, le besoin de révision est déterminé au moyen d'un réexamen après 5 ans sous la forme d'une enquête sectorielle. La CFP a suivi la recommandation de la CSDPQ et a décidé le 9 janvier 2020 de lancer un réexamen après 5 ans du projet et de constituer un groupe de travail.

Ce groupe de travail élargi se composait de 15 représentants des associations Agrotec Suisse et de la VSBM, des cours interentreprises et des écoles professionnelles. Sous la direction d'une équipe de gestion de projet, le groupe de travail a été chargé de développer une enquête en ligne à l'automne 2022. Lors de l'élaboration de l'enquête, il est apparu que les questions dépassaient le simple thème du contrôle à 5 ans et portait également sur des questions stratégiques. En concertation avec le comité d'Agrotec Suisse et les responsables de la formation de la VSBM, il a été décidé d'élargir l'enquête.

### 2.2 Conception de l'enquête et questions posées

L'enquête s'adressait aux propriétaires d'entreprises, aux formateurs/trices professionnel(le)s et aux chef(fe)s d'atelier des entreprises ainsi qu'aux représentant(e)s des cours interentreprises et des écoles professionnelles. L'enquête vise à répondre aux questions suivantes :

1. La formation professionnelle initiale des professions de *mécanicien(ne) en machines agricoles CFC*, de *mécanicien(ne) en machines de chantier CFC* et de *mécanicien(ne) d'appareils à moteur CFC* nécessite-t-elle une révision et, si oui, dans quelle mesure ?
2. Faut-il continuer à fonctionner avec trois professions, ou faut-il en regrouper deux, voire les regrouper toutes les trois ?
3. Faut-il introduire une nouvelle formation professionnelle initiale supplémentaire plus courte ?

La première question est l'objet du réexamen traditionnel après 5 ans et s'adresse aux représentants des trois lieux d'apprentissage (entreprise, CIE, EP). Les questions deux et trois s'inscrivent dans le cadre de l'élargissement de l'enquête et constituent des questions stratégiques pour l'association qui s'adressent aux membres de l'association (entreprises). L'enquête a porté sur les thèmes et domaines suivants :

1<sup>re</sup> partie : réexamen après 5 ans

- Attractivité de la profession
- Contenu et forme de la formation

- Procédure de qualification

2<sup>e</sup> partie : analyse du champ professionnel et de l'avenir (en lien avec la formation professionnelle initiale)

- Tendances pour l'avenir et évolution des branches (p. ex. en ce qui concerne le recrutement de professionnels et d'apprentis, l'évolution des besoins en matière de structure professionnelle et de qualifications professionnelles)

Sur la base de l'intervention spécifique au groupe cible, les représentants des entreprises ou les représentants des CIE et de l'EP ont été interrogés dans le cadre d'enquêtes séparées. Les contenus n'ont différé que pour quelques questions. L'évaluation a également été effectuée séparément pour le groupe Entreprises et le groupe CI et EP. L'enquête a été traduite en français et en italien et envoyée par Agrotec Suisse à environ 1200 personnes.

### 3 Résultats du réexamen après 5 ans

#### Personnes interrogées dans les entreprises

324 représentant(e)s des entreprises ont pleinement participé à l'enquête. Parmi eux, les propriétaires d'entreprises, les formateurs/trices et les chef(fe)s d'atelier sont représentés à parts approximativement égales. 256 personnes (80 %) se sont prononcées sur la profession de mécanicien(ne) en machines agricoles, 38 personnes (11 %) sur la profession de mécanicien(ne) en machines de chantier et 29 personnes (9 %) sur la profession de mécanicien(ne) d'appareils à moteur. Les participants à l'enquête ont été principalement les petites entreprises. Environ 40 % emploient entre 3 et 5 collaborateurs, 25 % entre 6 et 10 collaborateurs, 20 % entre 1 et 2 collaborateurs, 10 % entre 11 et 20 collaborateurs et moins de 5 % plus de 21 collaborateurs.

Des personnes de presque tous les cantons ont participé à l'enquête. Aucune réponse n'est disponible pour les cantons de Bâle-Ville et de Zoug. Sur les 324 participants, 43 personnes sont originaires de Suisse romande et une personne de Suisse italienne. Malheureusement, il n'y a pas de participants de toutes les régions linguistiques pour chaque profession. La Suisse romande a reçu 39 retours sur la profession de mécanicien(ne) en machines agricoles, un retour sur la profession de mécanicien(ne) en machines de chantier et deux retours sur celle de mécanicien(ne) d'appareils à moteur. Pour la Suisse italienne on dénombre un retour sur la profession de mécanicien/ne d'appareils à moteur.

#### Personnes interrogées des cours interentreprises et des écoles professionnelles

79 personnes issues des cours interentreprises et des écoles professionnelles ont participé pleinement à l'enquête. Environ deux tiers sont des représentant(e)s des écoles professionnelles. Pour le tiers restant, il s'agit de représentant(e)s des CIE. Environ 59 personnes (75 %) se sont exprimées sur la profession de mécanicien(ne) en machines agricoles, 12 personnes (15 %) sur la profession de mécanicien(n) en machines de

chantier et 6 personnes (10 %) sur la profession de mécanicien d'appareils à moteur.

Des personnes de plusieurs cantons ont participé à l'enquête. Parmi les 79 participants, sept sont originaires de Suisse romande et quatre de Suisse italienne. Malheureusement, il n'y a pas de participants de toutes les régions linguistiques pour chaque profession. La Suisse romande a reçu six retours sur le métier de mécanicien(ne) en machines agricoles. La Suisse italienne compte quant à elle trois retours sur la profession de mécanicien(ne) en machines agricoles et un autre sur la profession de mécanicien(ne) en machines de chantier.

### Procédure d'évaluation

Les enquêtes auprès des entreprises et du CIE/EP ont été analysées séparément par profession. Les chapitres qui suivent présentent généralement des résultats synthétiques, qui reflètent la tendance de réponse commune pour tous les groupes interrogés (entreprises, CIE/EP) et toutes les professions (mécanicien/ne en machines agricoles, de construction et d'appareils à moteur). En cas de différences dans les schémas de réponses, celles-ci sont indiquées dans des graphiques distincts ou dans le texte.

## 3.1 Satisfaction générale : Formation professionnelle et profil professionnel

### 3.1.1 Satisfaction générale

Une grande partie des participants, aussi bien du côté des entreprises que des CIE et de l'EP, sont en moyenne plutôt satisfaits à très satisfaits de la formation professionnelle initiale actuelle (voir Fig. 1). Dans la branche des machines de chantier, plus de 45 % (entreprises) et 35 % (CIE/EP) sont très satisfaits de la formation professionnelle initiale et environ 50 % (entreprises) et 45 % (CIE/EP) sont plutôt satisfaits. Les participants du secteur des machines agricoles et des appareils à moteur correspondent à la moyenne présentée ci-dessous, avec des taux de satisfaction de 20 à 30 % (très satisfaits) et de 60 à 65 % (plutôt satisfaits).

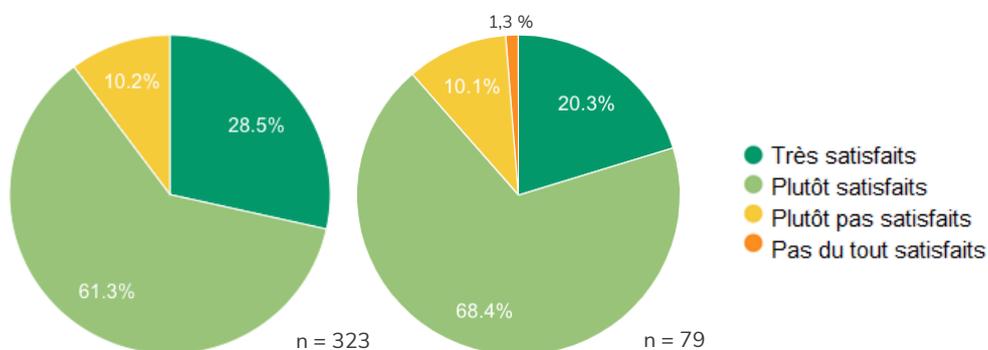


Figure 1 : Figure 1 : évaluation de la satisfaction quant à l'apprentissage actuel du point de vue des entreprises (à gauche) et du CIE/EP (à droite).

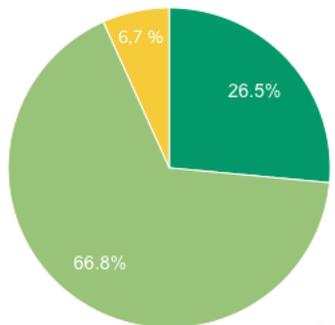
### 3.1.2 Attractivité

Environ 95 % des représentant(e)s des entreprises et des représentant(e)s des CIE et des écoles professionnelles jugent la formation actuelle attrayante pour les jeunes. Cela concerne tant le contenu que le titre de la profession. Les deux groupes (plus de 80 % des participants) estiment qu'il est nécessaire d'agir sur le marketing. Du point de vue de l'entreprise, 72 % des participants de la branche des appareils à moteur, 61 % de celles de machines de chantier et 49 % de la branche des machines agricoles considèrent comme tout à fait juste l'affirmation « *L'apprentissage est attrayant, mais doit faire l'objet de campagnes marketing plus soutenues* ». Ce taux de satisfaction est encore d'environ 10 % plus élevé pour le secteur des appareils à moteur et des machines agricoles parmi les représentants des CIE et de l'EP.

### 3.1.3 Attractivité sur le marché du travail

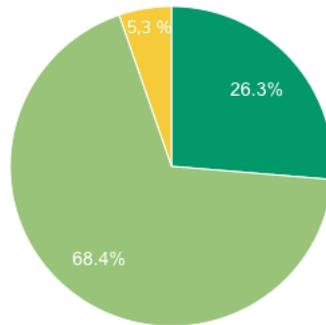
En moyenne, environ 90 % des représentant(e)s des entreprises déclarent que les compétences apportées par les jeunes en fin d'apprentissage répondent aux besoins de l'entreprise (65,7 % = plutôt oui, 27,7 % = oui). La figure 2 montre en détail la répartition entre les trois professions.

**Mécanicien(ne) en machines agricoles**



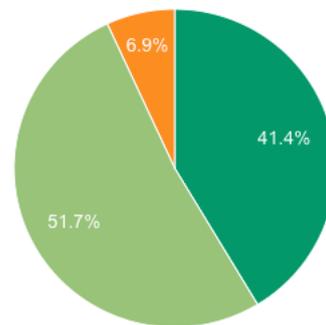
n = 253

**Mécanicien(ne) en machines de chantier**



n = 38

**Mécanicien(ne) d'appareils à moteur**



n = 29

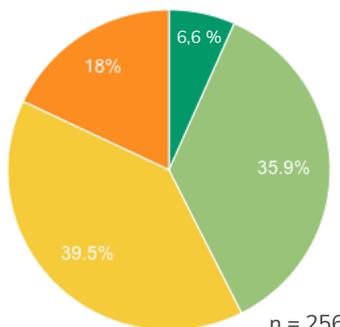
- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

Figure 2 : « Les compétences d'un apprenti dûment formé répondent-elles aux besoins de l'entreprise ? »

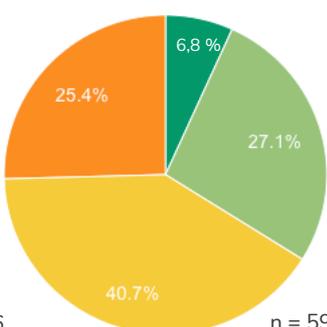
### 3.1.4 Appréciation de la nécessité d'une révision

Le besoin général de révision est estimé à peu près au même niveau pour toutes les professions (voir figure 3). Toutefois, les résultats doivent être relativisés en partie en raison du faible nombre de participants par profession. Très peu de personnes (max. 7 % environ) n'identifient aucun besoin d'adaptation.

**Mécanicien(ne) en machines agricoles CFC**



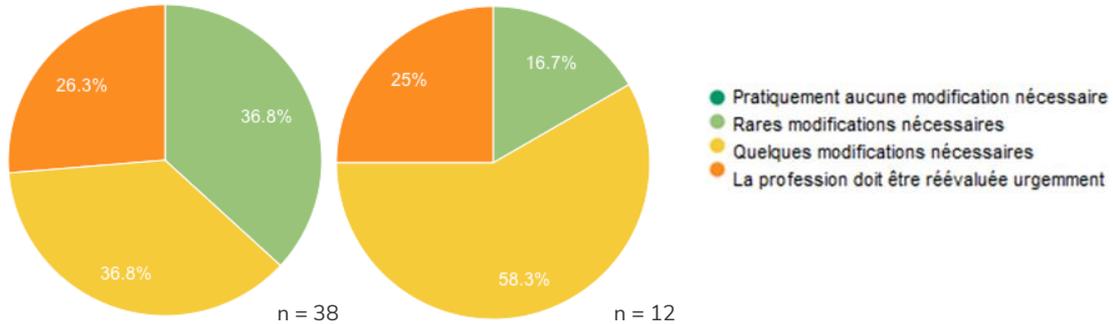
n = 256



n = 59

- Pratiquement aucune modification nécessaire
- Rares modifications nécessaires
- Quelques modifications nécessaires
- La profession doit être réévaluée urgemment

**Mécanicien(ne) en machines de chantier CFC**



**Mécanicien(ne) d'appareils à moteur CFC**

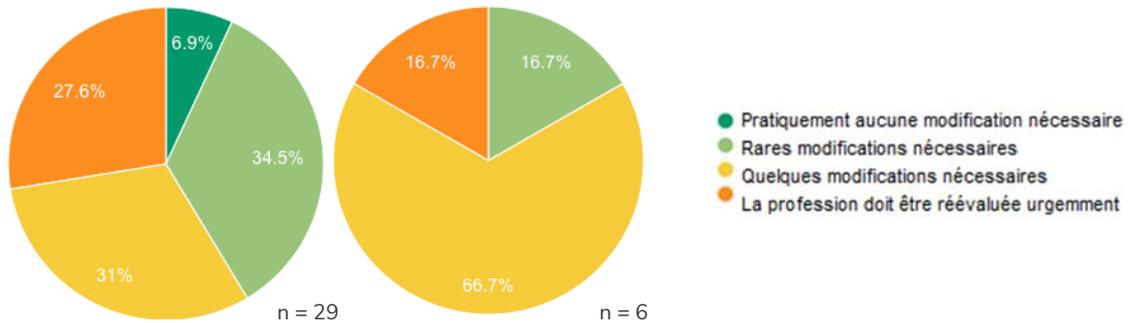


Figure 3 : évaluation du besoin de révision des trois formations professionnelles initiales du point de vue des entreprises (à gauche) et du point de vue du CIE/EP (à droite).

**3.1.5 Profil professionnel**

De nombreux participants de tous les lieux d'apprentissage estiment que le besoin de révision du contenu des trois formations est plutôt élevé. Une majorité d'entre eux identifient des thèmes et des technologies qui ne font pas partie de l'enseignement mais qui seront importants à l'avenir (voir figure 4). Toutefois, les résultats doivent être relativisés en partie en raison du faible nombre de participants par profession.

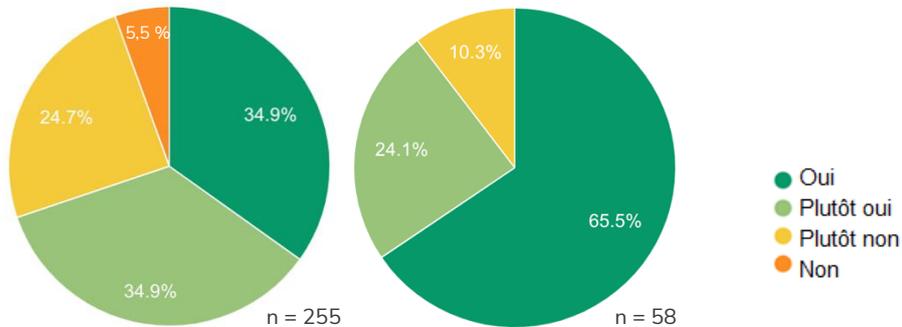
**Thématiques gagnant en importance**

Dans la branche des machines agricoles et de chantier, p. ex., les thèmes de la numérisation, des systèmes d'entraînement alternatifs, du diagnostic et de la technologie à haute tension sont souvent évoqués. Dans la branche des appareils à moteur, la technologie des batteries, la robotique et la haute tension sont souvent citées. Il existe une forte convergence entre les différents lieux d'apprentissage en ce qui concerne encore d'autres thématiques.

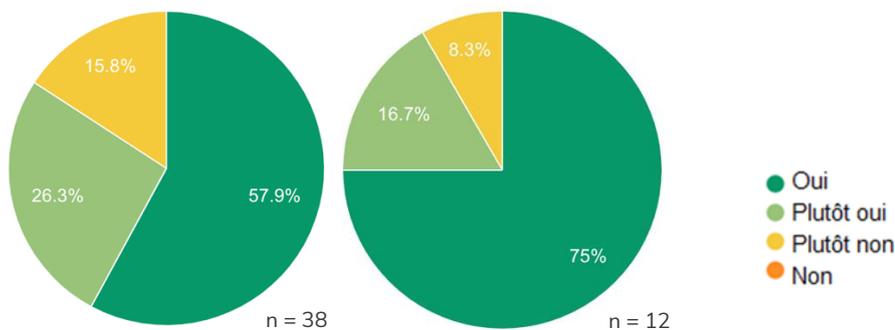
**Thématiques perdant en importance**

À l'inverse, certains sujets pourraient à l'avenir avoir moins d'importance. Ont été souvent mentionnées les thématiques interdisciplinaires dans l'usinage des métaux. Dans la branche des machines agricoles et de chantier, par exemple, les travaux sur établi et la science des matériaux sont également de plus en plus cités. Il existe en outre une forte convergence entre les différents lieux d'apprentissage en ce qui concerne les thématiques négligeables.

**Mécanicien(ne) en machines agricoles CFC**



**Mécanicien(ne) en machines de chantier CFC**



**Mécanicien(ne) d'appareils à moteur CFC**

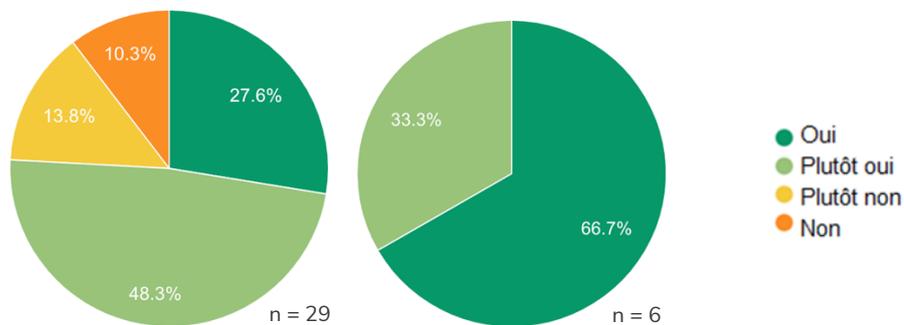


Figure 4 : évaluation des thématiques/technologies éventuelles qui ne font pas partie de l'apprentissage aujourd'hui, mais qui seront importantes à l'avenir – point de vue des entreprises (à gauche) et point de vue du CIE/EP (à droite).

### Contrôles complémentaires

Les représentant(e)s de toutes les professions et de tous les lieux d'apprentissage jugent souhaitable d'ajouter un examen sur les chariots élévateurs et les ponts roulants à l'apprentissage. Chez les mécanicien(ne)s en machines agricoles et en machines de chantier, tous les lieux de formation sont plutôt favorables à un permis pour les fluides frigorigènes. L'intégration d'un examen de soudeur suscite le moins d'approbation. S'agissant des autres compléments (formation EPI antichute et enseignements sur les plate-formes élévatrices), les réponses sont plus variables.

## 3.2 Formation

### 3.2.1 Réalisation des objectifs, planification de la formation et coopération entre les lieux d'apprentissage

**Objectifs de formation :** Une grande majorité (entre 60 et 80 %) des participants, aussi bien du côté des entreprises que du CIE et de l'EP, estiment que les objectifs de formation dans les trois lieux de formation ont été atteints en majorité ou complètement.

**Planification du calendrier et des lieux d'apprentissage :** Environ 90 % des personnes interrogées estiment que l'affectation actuelle des contenus de formation aux lieux d'apprentissage est judicieuse. De même, 80 à 90 % jugent pertinent le moment où les contenus sont enseignés, à l'école et dans les CIE.

**Coopération entre lieux d'apprentissage :** l'entente entre les lieux d'apprentissage est également jugée bonne par 80 % des participants (60 % plutôt bonne ; 20 % très bonne).

### 3.2.2 Contenus de formation et calendrier d'enseignement

**CIE :** environ 30 % considèrent les contenus des CIE comme très utiles, 60 % comme plutôt utiles, moins de 10 % comme peu utiles et moins de 1 % comme inutiles. Tant du côté des entreprises que du CIE et de l'EP, environ 30 % estiment que les dates des CIE sont très judicieuses, environ 60 % les jugent plutôt judicieuses et seulement 10 % les jugent peu ou pas judicieuses.

**EP :** du point de vue des entreprises, environ 15 % estiment que les contenus enseignés à l'école professionnelle sont très utiles, 75 % plutôt utiles, moins de 10 % peu utiles et moins de 1 % inutiles. La répartition est la même du point de vue des CIE et de l'EP.

### 3.2.3 Étendue de la formation

**CIE :** 70 % des représentant(e)s des entreprises sont satisfaits du nombre actuel de journées de travail obligatoire de 36 ou 37 jours (nombre tout à fait correct). Environ 20 % estiment que le nombre actuel est plutôt insuffisant et près de 2 % qu'il est nettement insuffisant. Parmi les représentant(e)s des CIE et de l'EP, l'opinion selon laquelle il y a trop peu de jours de CIE obligatoires est plus répandue (15 % trop

peu ; 35 % plutôt trop peu). Néanmoins, ici aussi, la moitié estime que le nombre de jours de CIE est tout à fait correct.

**EP** : il en va fondamentalement de même pour l'école professionnelle. Environ 85 % des participants (entreprises) estiment que le nombre de jours d'école est tout à fait correct. Moins de 10 % estiment qu'il est plutôt trop important ou insuffisant et moins de 1 % beaucoup trop important ou insuffisant. Les participants avec historique de CIE et EP sont un peu plus critiques. Alors qu'environ 60 % d'entre eux estiment que le nombre de jours de cours est tout à fait correct, environ 40 % estiment qu'il y a trop peu de jours (30 % = plutôt trop peu ; 10 % trop peu).

### 3.2.4 Documents de formation

Les participants de tous les lieux d'apprentissage se déclarent satisfaits des documents d'apprentissage et des documents d'enseignement professionnel actuels. Plus de la moitié (entreprises, CI, EP) ne voient aucun besoin de documents supplémentaires. Près d'un quart d'entre eux ont identifié un besoin supplémentaire ou une mise à jour des documents actuels. Les représentant(e)s des entreprises expriment plus souvent le désir de disposer de documents numériques. Environ 10 à 15 % des participants déclarent ne pas être en mesure d'évaluer cette question.

## 3.3 Examens de la procédure de qualification

La qualité des examens est jugée globalement bonne par environ 70 % des personnes interrogées. Ils estiment que l'examen permet d'identifier de manière fiable les apprentis aptes pour le marché du travail et ceux dont les compétences sont insuffisantes ne réussissent pas les examens. Les représentant(e)s de l'entreprise, du CIE et des écoles professionnelles parviennent à une appréciation similaire. Les évaluations du CIE et de l'école professionnelle tendent à être un peu meilleures.

Les différents examens (examen partiel, examen pratique final et examen de connaissances professionnelles) font également l'objet d'un avis similaire de la part de tou(te)s les représentant(e)s. La plupart d'entre eux considèrent que la forme et la nature de l'examen sont (plutôt) appropriées et les contenus (plutôt) pertinents. Les exigences et la durée de chaque examen sont également jugées (plutôt) appropriées. Les réponses se situent souvent à mi-chemin (voir tableau 1-3).

Évaluation des entreprises					Examen partiel	Évaluation des CIE et EP				
Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non applicable		Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non applicable
3%	7%	52%	35%	2%	Le type et la forme sont adaptés	1%	9%	49%	35%	5%
5%	20%	49%	24%	2%	Les contenus sont pertinents	6%	17%	50%	22%	5%
26%	50%	17%	3%	4%	Les exigences d'obtention devraient être relevées	32%	49%	13%	1%	5%
39%	40%	14%	3%	4%	Les exigences d'obtention devraient être abaissées	43%	35%	14%	3%	5%
1%	5%	48%	41%	5%	La durée est adaptée	1%	7%	45%	42%	5%

Tableau1 : appréciation de l'examen partiel

Évaluation des entreprises					Examen pratique final	Évaluation des CIE et EP				
Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non applicable		Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non applicable
0%	2%	55%	40%	3%	Le type et la forme sont adaptés	0%	1%	47%	48%	4%
1%	5%	57%	34%	3%	Les contenus sont pertinents	0%	4%	53%	39%	4%
24%	45%	21%	5%	4%	Les exigences d'obtention devraient être relevées	33%	44%	15%	3%	5%
42%	43%	9%	1%	4%	Les exigences d'obtention devraient être abaissées	58%	27%	10%	0%	5%
1%	3%	53%	40%	3%	La durée est adaptée	0%	4%	48%	42%	5%

Tableau2 : appréciation de l'examen pratique final

Évaluation des entreprises					Examen des connaissances professionnelles	Évaluation des CIE et EP				
Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non applicable		Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Non applicable
0%	3%	62%	28%	7%	Le type et la forme sont adaptés	3%	5%	41%	43%	9%
1%	5%	61%	22%	11%	Les contenus sont pertinents	4%	1%	54%	30%	10%
25%	48%	16%	2%	9%	Les exigences d'obtention devraient être relevées	37%	42%	8%	3%	11%
40%	40%	9%	2%	9%	Les exigences d'obtention devraient être abaissées	52%	29%	6%	1%	11%
0%	3%	55%	35%	7%	La durée est adaptée	3%	4%	41%	43%	9%

Tableau3 : appréciation de l'examen de connaissances professionnelles

## 4 Résultats des problématiques liées à la stratégie de l'association

### Personnes ayant participé à l'enquête

Les questions de la deuxième partie de l'enquête s'adressaient explicitement aux membres de l'association dans le cadre de réflexions stratégiques. Les représentant(e)s des entreprises devaient répondre aux questions en se basant sur leur expérience de la vie quotidienne de l'entreprise.

Étant donné qu'il s'agit de questions stratégiques, les réponses des propriétaires d'entreprises ont également été analysées séparément. Il s'est avéré qu'il n'y avait pas de différences dans les tendances de réponse entre les propriétaires et les autres représentant(e)s des entreprises (formateurs/-trices professionnel(le)s, chef(fe)s d'atelier). Leurs valeurs moyennes ne s'écartent généralement que de quelques points de la moyenne globale.

Une soixantaine de représentant(e)s du CIE et de l'EP ont également participé à la deuxième partie de l'enquête. Toutefois, aucune différence significative entre les groupes n'a été constatée en ce qui concerne la tendance des réponses.

### 4.1 Résultats sur le nombre de professions

#### 4.1.1 Regroupement des trois professions

Les représentant(e)s des entreprises interrogé(e)s sont très critiques à l'égard d'une profession commune. Seuls 25 % environ peuvent envisager que les trois professions soient regroupées en une seule (voir Fig. 5). Le point de vue le plus critique est celui des représentant(e)s de la branche des machines de chantier. Seuls 10 % d'entre eux peuvent imaginer une fusion. Cette idée recueille le plus grand soutien parmi les représentant(e)s de la branche des appareils à moteur, avec un taux d'approbation de près de 30 %. Les représentant(e)s de la branche des machines agricoles et du CIE/EP se situent entre les deux, avec un taux d'approbation d'environ 25 %.

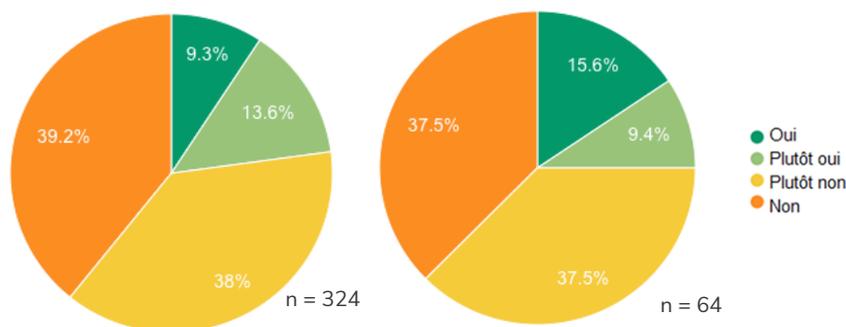


Figure 5 : Pouvez-vous imaginer que les trois professions soient regroupées en une seule ? Du point de vue des entreprises (à gauche) et du CIE/EP (à droite).

**Opportunités et risques** : en conséquence, les représentant(e)s de la branche voient plus d'inconvénients que d'avantages (voir tableau 4).

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Un métier commun affaiblit fortement l'identification à la profession.	5%	30%	40%	25%
Un nouveau métier commun (et un nouveau titre de métier) ouvre de nouvelles opportunités.	20%	40%	30%	10%
Un métier commun permet de lisser les inégalités entre les professions.	25%	40%	30%	5%
Un métier commun renforce l'attractivité sur le marché du travail.	25%	45%	25%	5%
Un métier commun permet une plus grande mobilité professionnelle.	20%	40%	35%	5%
Trois métiers reflètent plus précisément la réalité en entreprise.		25%	45%	30%

Tableau 4 : opportunités et risques d'un regroupement professionnel

#### 4.1.2 Regroupement de deux professions

La fusion de deux professions fait également l'objet de critiques. Les estimations sont similaires. Pour les personnes interrogées, les meilleures opportunités résident dans la fusion des professions de mécanicien(ne) en machines agricoles et de mécanicien(ne) d'appareils à moteur. Au moins 45 % des personnes interrogées sont ouvertes à ce regroupement. À la question « Pouvez-vous envisager un regroupement », environ 15 % répondaient clairement oui et environ 30 % plutôt oui. Les autres regroupements sont nettement rejetés (environ 80 %, voir tableau 5).

	Non	Plutôt Non	Plutôt oui	Oui
Regroupement mécanicien(ne) en machines agricoles CFC et mécanicien(ne) d'appareils à moteur CFC	34%	23%	30%	14%
Regroupement mécanicien(ne) en machines de chantier CFC et mécanicien(ne) d'appareils à moteur CFC	53%	36%	8%	3%
Regroupement mécanicien(ne) en machines de chantier CFC et mécanicien(ne) en machines agricoles CFC	49%	24%	19%	8%

Tableau 5 : Variantes de regroupement des trois professions

#### 4.1.3 Profession de mécanicien(ne) d'appareils à moteur

La faible majorité des personnes interrogées (entreprises : 56,2 % contre 32,1 % ; CIE/EP : 46,9 % contre 45,3 %) sont d'avis que la profession de mécanicien(ne) d'appareils à moteur doit continuer à exister sous sa forme actuelle (cf. Fig. 6). La question a recueilli le plus grand soutien parmi les mécanicien(ne)s d'appareils à moteur. Toutefois, cette tendance s'observe dans toutes les catégories professionnelles. La réponse est notamment motivée par la forte spécialisation dans le domaine de la mécanique des appareils à moteur et par les exigences différentes par rapport aux deux autres professions. En outre, le marché est perçu comme en croissance, ce qui, du point de vue des participants à l'enquête, plaide également contre une fusion. Les partisans d'une profession indépendante expriment également l'idée de transformer la profession en un « apprentissage initial » de trois ans.

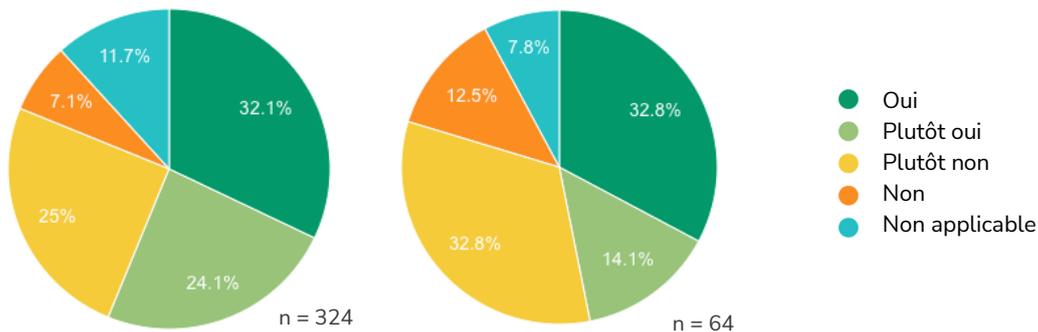


Figure 6 : estimez-vous que la profession de « mécanicien(ne) d'appareils à moteur » est encore nécessaire sous sa forme actuelle ? Point de vue des entreprises (à gauche) et du CIE/EP (à droite).

## 4.2 Résultats de la formation professionnelle initiale abrégée avec profil d'exigences plus bas

### 4.2.1 Pénurie de main-d'œuvre spécialisée

**Professionnels formés :** les entreprises confirment que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée constitue un problème majeur dans les trois professions. Plus de 90 % des représentant(e)s des entreprises déclarent avoir des difficultés à recruter du personnel qualifié.

**Apprentis :** deux tiers des représentant(e)s des entreprises éprouvent des difficultés à trouver des apprentis appropriés. Une majorité (environ 50-60 %) déclarent que les jeunes sont généralement trop peu intéressés par les places d'apprentissage (en particulier dans les métiers de mécanicien(ne) en machines agricoles et de chantier). Plus de 60 % des personnes interrogées estiment que les résultats scolaires insuffisants des jeunes intéressés et au profil convenable constituent un problème.

**Offres de passerelles :** les offres de passerelles et les solutions intermédiaires s'adressent aux jeunes qui n'ont pas trouvé de place d'apprentissage après l'école secondaire ou pour qui le choix d'un métier est prématuré<sup>1</sup>. Les offres, tantôt scolaires, tantôt pratiques, permettent de créer une passerelle entre l'école obligatoire et la formation initiale et, dans le meilleur des cas, d'accroître les chances de s'intégrer ensuite au monde du travail. Seuls 38 % des personnes interrogées déclarent connaître de telles offres. Parmi les personnes qui connaissent ces offres, 24 % seulement y ont recours.

#### 4.2.2 Profils d'activités

Environ 65 % confirment l'affirmation selon laquelle il existe aujourd'hui dans leur entreprise des activités pour lesquelles un mécanicien a tendance à coûter trop cher ou qui sont trop simples et qui, par conséquent, l'ennuient rapidement. Dans le secteur des machines de chantier, environ 70 % le confirment.

#### 4.2.3 Augmentation de l'attractivité

Une solide majorité d'environ 70 % des représentant(e)s des entreprises estime réaliste qu'avec l'introduction d'une formation complémentaire plus courte, les personnes ayant suivi une formation de quatre ans :

- (1) s'acquitteront en majorité de tâches plus exigeantes,
- (2) seront mieux rémunérées,
- (3) verront leur satisfaction renforcée et
- (4) bénéficieront d'une plus grande attractivité de la profession.

Environ 70 % voient dans une formation de deux ou trois ans une chance d'attirer davantage de jeunes dans leur secteur d'activité. Pour les représentant(e)s de la branche des machines de chantier, ce chiffre est légèrement inférieur (63 %).

---

<sup>1</sup> Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, CDIP (2021). *Offres transitoires dans les cantons*. <https://edudoc.ch/record/216668?ln=fr>

#### 4.2.4 Acceptation d'une formation professionnelle de base abrégée avec un niveau d'exigence inférieur

##### Estimation des besoins

Une grande partie des participants à l'enquête se réjouit de l'introduction d'un apprentissage abrégé avec un profil d'exigences plus bas. Près des deux tiers (65 %) estiment que les besoins sont assez élevés à très élevés. Parmi les représentants du CIE et de l'EP, l'approbation générale est encore plus élevée (cf. Fig. 7).

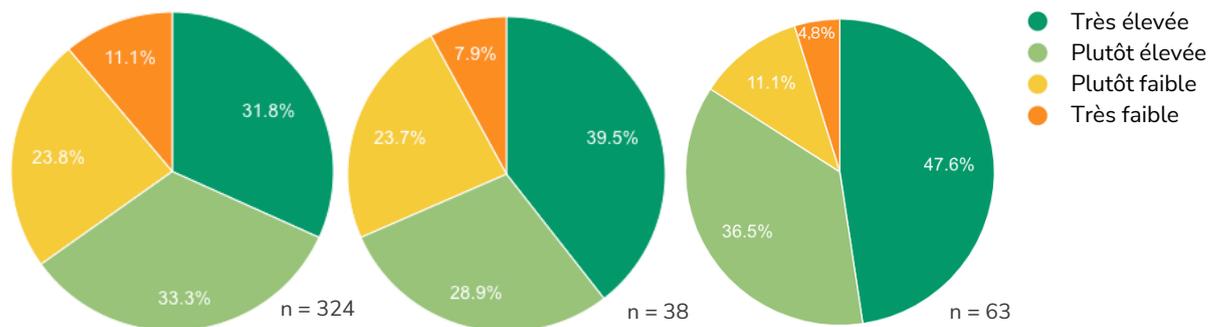


Figure 7 : nécessité d'une formation professionnelle initiale complémentaire assortie d'un profil d'exigences plus bas. Évaluation générale des entreprises (à gauche), des entreprises de machines de chantier (au milieu) et des CIE/EP (à droite).

##### Aptitude à l'emploi des personnes qualifiées ayant suivi une formation abrégée

En conséquence, une grande partie des représentant(e)s des entreprises (environ 75 %) peuvent envisager d'employer à l'avenir dans leur propre entreprise des spécialistes ayant suivi une formation abrégée (voir Fig. 8). Cette proportion est particulièrement élevée chez les mécaniciens en machines agricoles (oui = 49,2 % ; plutôt oui = 26,4 %). Mais le soutien est également élevé parmi les mécanicien(ne)s en machines de chantier (oui = 37,5 % ; plutôt oui = 29 %) et les mécanicien(ne)s d'appareils à moteur (oui = 65,5 % ; plutôt oui = 24,1 %).

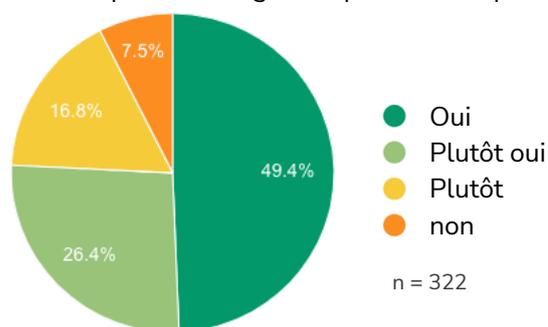
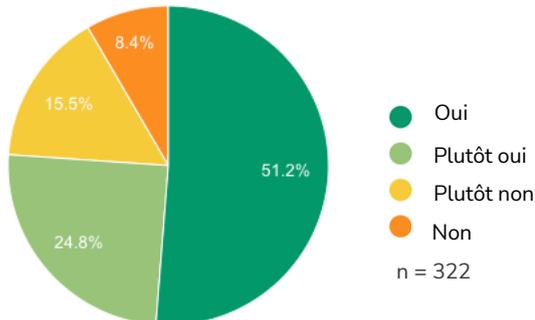


Figure 8 : pourriez-vous envisager d'embaucher à l'avenir dans votre entreprise des personnes ayant terminé un apprentissage abrégé ?

### Volonté de former des apprentis ayant suivi une formation abrégée



Par rapport à la volonté d'embaucher des travailleurs qualifiés, un nombre légèrement supérieur d'entreprises faisant appel aux trois professions seraient même disposées à former des apprentis ayant suivi une formation abrégée (voir Fig. 9).

Figure 9 : pourriez-vous envisager à l'avenir de former des personnes ayant suivi une formation abrégée dans votre entreprise ?

### 4.2.5 Conséquences d'une formation professionnelle de base abrégée avec un niveau d'exigence inférieur

#### Transfert de nombre d'apprentis

Environ la moitié (53 %) emploieraient autant d'apprentis ayant suivi une formation de quatre ans que d'apprentis avec formation de deux ou trois ans. Un peu plus de la moitié (56 %) emploieraient moins d'apprentis ayant suivi une formation de quatre ans et ainsi plus d'apprentis avec formation de deux ou trois ans. Environ 15 % d'entre eux continueraient d'employer uniquement des apprentis ayant suivi une formation de quatre ans et 4 % seulement des apprentis ayant suivi une formation de deux ou trois ans.

#### Transfert du nombre de professionnels qualifiés

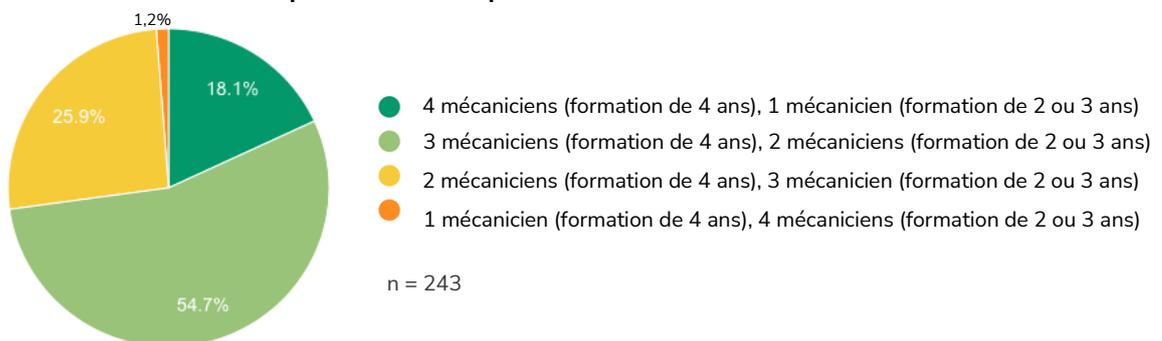


Figure 10 : proportions des formations pour 5 collaborateurs dans l'atelier.

Sur les 243 représentant(e)s des entreprises qui peuvent envisager d'embaucher des travailleurs qualifiés ayant suivi une formation plus courte, une majorité partent sur une proportion de deux à trois collaborateurs avec formation abrégée sur une base de 5 collaborateurs de ces trois professions. On peut donc s'attendre à un rapport moyen de 3:2 (voir Fig. 10).

Les résultats montrent que l'acceptation d'une formation plus courte avec un niveau d'exigence inférieur est élevée parmi les représentant(e)s des entreprises. Il existe également une volonté de former les apprentis en conséquence et, par la suite, d'employer des professionnels issus de ces cursus. Près de 20 % des personnes interrogées déclarent vouloir créer des places de formation supplémentaires et environ 35 % l'envisagent. On peut donc s'attendre à une augmentation générale du nombre de places de formation. La formation abrégée avec un niveau d'exigence inférieur est en outre une offre complémentaire. Les besoins en main-d'œuvre qualifiée ayant suivi une formation de quatre ans persistent, quoiqu'en légère baisse (ratio 3:2). Il n'est pas encore tenu compte des « apprentis initiaux » qui suivent une formation de quatre ans ou plus après la formation abrégée.

### **Risque de centralisation des écoles professionnelles**

L'introduction d'un apprentissage abrégé risque de faire chuter le nombre de contrats d'apprentissage de quatre ans. Il pourrait s'avérer nécessaire de centraliser les sites scolaires, ce qui pourrait entraîner, par exemple, un allongement des trajets scolaires. Beaucoup (environ 65 %) estiment faible le risque de voir l'attrait pour l'apprentissage baisser et de créer des problèmes pour les entreprises.

## Aperçu des besoins de révision

	Formation professionnelle - générale			Formation professionnelle - lieux de formation									
	Satisfaction globale	Besoins Marché du travail	Profil professionnel	Point de vue de l'entreprise	Réalisation des objectifs			Contenu		Volume		Coordination des lieux de formation	Documentation
					Entreprise	CIE	OFS	CIE	OFS	CIE	OFS		
Mécanicien/ne en machines agricoles CFC	En principe élevé, potentiel d'amélioration existant, par exemple en ce qui concerne le marketing professionnel	Couvert en grande partie	Quelques adaptations nécessaires (besoin moyen de révision), mise à jour et orientation future des thèmes & technologies, éventuellement ajout d'examens supplémentaires	Point de vue de l'entreprise	Bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Très bien	Très bien	Satisfaction élevée, quant au contenu et à la durée de la formation  Potentiel d'amélioration de la concertation entre les lieux de formation (LOK)	Grande satisfaction générale  Actualisation du contenu à vérifier
				Point de vue CIE/OFS	Bien	Très bien	Bien	Bien	Bien	Très bien	Très bien		
Mécanicien/ne en machines de chantier CFC	En principe élevé, potentiel d'amélioration, par ex. en ce qui concerne le marketing professionnel	Couvert en grande partie	Quelques adaptations nécessaires (besoin moyen de révision), mise à jour et orientation future des thèmes & technologies, éventuellement ajout d'examens supplémentaires	Point de vue de l'entreprise	Bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Très bien	Très bien	Satisfaction élevée quant au contenu et à la durée de la formation  Potentiel d'amélioration de la concertation entre les lieux de formation (LOK)	Grande satisfaction générale  Actualisation des contenus à vérifier, documents numériques souhaités
				Point de vue CIE/OFS	Bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Très bien	Très bien		
Mécanicien/ne d'appareils à moteur CFC	En principe élevé, mais il existe un potentiel d'amélioration, par exemple en ce qui concerne le marketing professionnel et la désignation de la profession.	Couvert en grande partie	Quelques adaptations nécessaires (besoin moyen de révision), mise à jour et orientation future des thèmes & technologies, éventuellement ajout d'examens supplémentaires	Point de vue de l'entreprise	Bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Très bien	Très bien	Satisfaction élevée quant au contenu et à la durée de la formation  Potentiel d'amélioration de la concertation entre les lieux de formation (LOK).	En principe, grande satisfaction  Actualité des contenus à vérifier, documents numériques souhaités
				Point de vue CIE/OFS	Bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Très médiocre	Médiocre		

	très grande satisfaction, peu de potentiel d'amélioration (= la plus grande partie des personnes interrogées donne la meilleure note possible - 4)
	satisfaction fondamentalement élevée, potentiel d'amélioration existant (= la plus grande partie des personnes interrogées donne la deuxième meilleure note, 3)
	satisfaction moyenne, potentiel d'amélioration évident (= la plus grande partie des personnes interrogées donne la deuxième plus mauvaise évaluation, 2)
	insatisfaction élevée, potentiel d'amélioration urgent (= la plus grande partie des personnes interrogées donne la plus mauvaise note, 1)

### Échelles de réponse

- 4 = très judicieux / très bon / tout à fait d'accord
- 3 = plutôt utile / plutôt bon / plutôt d'accord
- 2 = plutôt pas utile / plutôt pas bon / plutôt pas d'accord
- 1 = pas utile / pas bon du tout / pas du tout d'accord

**Procédure de qualification**

Qualité générale de l'audit	Le fond & la forme			Contenue			Exigences			Durée		
	EP	STA	CP	EP	STA	CP	EP	STA	CP	EP	STA	CP
Bien				Mise à jour								
Bien												
Bien				Mise à jour								
Très bien												
Bien				Mise à jour								
Très bien												

EP= Examen partiel ;  
 STA = Situation de travail et d'apprentissage;  
 BK = Connaissances professionnel

# Examen quinquennal Agrotec Suisse/VSBM – Entreprise

Bonjour,

Nous vous remercions de participer à l'enquête consacrée aux professions de **mécanicien·ne en machines agricoles CFC**, de **mécanicien·ne en machines de chantier CFC** et de **mécanicien·ne d'appareils à moteur CFC**.

En premier lieu, cette enquête vise à clarifier si et dans quelle mesure la formation professionnelle initiale (apprentissage) dispensée dans les professions susmentionnées doit être remaniée. Les questions posées s'inscrivent dans le cadre de l'examen quinquennal prescrit par la loi. En second lieu, Agrotec Suisse et l'Association Suisse de l'Industrie des machines de chantier (VSBM) souhaitent recueillir les besoins des branches concernées et leurs évaluations quant à d'éventuels changements. Les réponses des personnes interrogées ont une portée stratégique et servent à améliorer les prestations des deux associations.

Les questions du sondage portent sur les thèmes suivants:

Partie 1: examen quinquennal

- attractivité de la profession
- contenus et forme de la formation
- procédure de qualification

Partie 2: analyse du champ professionnel et analyse prospective

- tendances et évolutions futures au sein des branches (en rapport avec l'apprentissage)

Ce sondage s'adresse principalement aux propriétaires d'entreprise, aux formatrices et formateurs ainsi qu'aux cheffes et chefs d'atelier opérant dans les entreprises. Parallèlement, des enquêtes similaires sont menées auprès de personnes représentant les cours interentreprises (CI) et les écoles professionnelles.

Ce sondage s'adresse principalement aux personnes représentant les cours interentreprises (CI) et les écoles professionnelles. Parallèlement, une enquête similaire est menée auprès de personnes représentant la formation en entreprise.

Pour remplir le questionnaire, il faut compter environ 20 minutes. **Nous vous prions de bien vouloir y répondre d'ici au 12 mars 2023 au plus tard.** La société externe eduxept SA a été chargée de réaliser l'enquête. Toutes les données récoltées seront traitées de manière confidentielle. Le questionnaire est personnalisé.

Après le dépouillement du questionnaire, nous vous informerons des résultats par e-mail et via le site Web d'Agrotec Suisse.

Les associations Agrotec Suisse et VSBM vous remercient chaleureusement de votre précieuse collaboration!

## 1 – Sur quelle profession souhaitez-vous vous exprimer dans le cadre de cette enquête?

*Si vous voulez donner votre avis sur plusieurs professions, nous vous prions de faire le sondage à nouveau pour chaque autre profession choisie.*

- Mécanicien·ne en machines agricoles CFC
- Mécanicien·ne en machines de chantier CFC
- Mécanicien·ne d'appareils à moteur CFC

## 2 – Quelle fonction occupez-vous au sein de l'entreprise?

*Si vous occupez plusieurs fonctions, sélectionnez celles qui vous correspondent.*

- Propriétaire d'entreprise
- Formateur·trice
- Chef·fe d'atelier

## 2 – Dans quel rôle participez-vous à ce sondage?

*Si aucun des deux rôles mentionnés ci-après ne peut vous être attribué, choisissez celui qui vous correspond le mieux.*

- Représentant·e des CI
- Représentant·e d'une école professionnelle

## 3 – Combien de collaborateur·trice·s employez-vous actuellement à l'atelier?

*Sélectionnez la fourchette correspondante. Veuillez uniquement prendre en compte les collaborateur·trice·s de l'atelier (sans les apprenti·e·s ni le personnel dirigeant).*

- 1 à 2
- 3 à 5

- 6 à 10
- 11 à 20
- 21 à 40
- plus de 40

#### **4 – Dans quel canton se trouve votre lieu de travail?**

- Appenzell Rhôdes-Extérieures
- Appenzell Rhôdes-Intérieures
- Argovie
- Bâle-Campagne
- Bâle-Ville
- Berne
- Fribourg
- Genève
- Glaris
- Grisons
- Jura
- Lucerne
- Neuchâtel
- Nidwald
- Obwald
- Saint-Gall
- Schaffhouse
- Schwyz
- Soleure
- Tessin
- Thurgovie
- Uri
- Valais
- Vaud
- Zoug
- Zurich

#### **5 – Partie 1a: satisfaction générale et évaluation de l'attractivité de la profession**

Dans la première partie du sondage, vous devez évaluer l'apprentissage actuel de quatre ans.

Dans le bloc a du questionnaire, nous vous posons des questions sur votre satisfaction générale et l'attractivité de la profession ainsi que sur les mesures de promotion des métiers.

Les questions se concentrent sur des thèmes pouvant être influencés par l'ordonnance sur la formation ou le plan de formation.

## 6 – Quel est votre degré de satisfaction avec l'apprentissage actuel de quatre ans?

- Très satisfait·e
- Plutôt satisfait·e
- Plutôt pas satisfait·e
- Pas du tout satisfait·e

## 7 – Dans quelle mesure approuvez-vous les affirmations suivantes?

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne peux pas juger
L'apprentissage dans son ensemble est attrayant pour les jeunes.	<input type="radio"/>				
Les contenus de l'apprentissage actuel sont attrayants pour les jeunes.	<input type="radio"/>				
La dénomination de la profession enthousiasme les jeunes.	<input type="radio"/>				
L'apprentissage en soi est attrayant, mais il faudrait renforcer sa promotion.	<input type="radio"/>				

## 8 – Partie 1b: formation

Dans ce bloc du sondage, nous vous posons des questions sur les contenus et la forme de l'apprentissage actuel. Par exemple, quelles compétences doivent faire l'objet de la formation et quels thèmes doivent être traités pendant l'apprentissage, ou encore où et quand la formation doit-elle avoir lieu?

## 9 – Les compétences acquises par un·e apprenti·e ayant achevé sa formation couvrent-elles les besoins de l'entreprise?

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

**10 – Voyez-vous des thèmes/technologies qui, actuellement, ne font pas partie de l'apprentissage mais qui seront importants à l'avenir?**

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

**11 – Quels thèmes/technologies devraient, selon vous, être intégrés dans l'apprentissage?**

*Veillez répondre brièvement, par mots-clés. Indiquez un mot-clé par ligne.*

---

**12 – Dans l'apprentissage actuel, y a-t-il selon vous des thèmes/technologies qui pourraient être supprimées?**

*Veillez répondre brièvement, par mots-clés. Indiquez un mot-clé par ligne.*

---

**13 – Les examens/formations supplémentaires ci-après devraient-ils être intégrés dans l'apprentissage à l'avenir?**

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Ne peux pas juger
Formation de cariste (chariots élévateurs)	<input type="radio"/>				
Formation de pontier (ponts roulants)	<input type="radio"/>				
Examen de soudeur	<input type="radio"/>				
Permis pour l'utilisation des fluides frigorigènes	<input type="radio"/>				
Formation EPI antichute	<input type="radio"/>				
Instruction plateformes élévatrices PEMP	<input type="radio"/>				

Autres:

---

## 14 – Dans quelle mesure êtes-vous satisfait·e des documents suivants?

	Pas du tout satisfait·e	Plutôt pas satisfait·e	Plutôt satisfait·e	Très satisfait·e	Ne peux pas juger
Dossier de formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Supports sur les connaissances spécifiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## 15 – Selon vous, des documents supplémentaires ou autres sont-ils nécessaires?

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non
- Ne peux pas juger

## 16 – Concrètement, de quels documents souhaiteriez-vous disposer?

*Veillez répondre brièvement, par mots-clés.*

---

## 17 – Estimez-vous que les objectifs de formation peuvent être atteints dans les lieux de formation?

	À peine	Partiellement	Majoritairement	Entièrement	Ne peux pas juger
Entreprise	<input type="radio"/>				
CI	<input type="radio"/>				
École professionnelle	<input type="radio"/>				

## 18 – Comment jugez-vous la répartition des contenus qui doivent être transmis à l'école professionnelle, aux CI et au sein de l'entreprise?

	Inappropriée	Plutôt inappropriée	Plutôt appropriée	Tout à fait appropriée	Ne peux pas juger
--	--------------	---------------------	-------------------	------------------------	-------------------

<b>Entreprise</b>	<input type="radio"/>				
<b>CI</b>	<input type="radio"/>				
<b>École prof.</b>	<input type="radio"/>				

## 19 – Que pensez-vous du timing où les thèmes/contenus sont enseignés à l'école et aux CI?

*En d'autres termes, la transmission des contenus à l'école professionnelle et aux CI s'effectue-t-elle au moment opportun du point de vue des entreprises?*

	<b>Inopportun</b>	<b>Plutôt inopportun</b>	<b>Plutôt opportun</b>	<b>Tout à fait opportun</b>	<b>Ne peux pas juger</b>
<b>CI</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>École professionnelle</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## 20 – Comment jugez-vous la concertation entre l'école professionnelle, les CI et les entreprises quant à savoir qu'est-ce qui va être transmis et à quel moment?

*Il s'agit ici de qualifier la qualité de la collaboration entre les différents lieux de formation. Veuillez répondre à cette question de votre point de vue.*

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Plutôt mauvaise
- Mauvaise

## 21 – Comment évaluez-vous le nombre de jours de CI obligatoires?

*Actuellement, entre 36 et 37 jours de CI sont prescrits.*

- Trop de jours
- Plutôt trop de jours
- Juste ce qu'il faut
- Plutôt pas assez de jours
- Pas assez de jours

## 22 – À quel point trouvez-vous appropriées les périodes choisies pour les CI au cours de l'apprentissage?

*Actuellement, les cours suivants ont lieu:*

*Cours interdisciplinaires pour les mécanicien-ne-s en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur:*

- *cours 1 (tournage, travaux sur établi, soudage): 8 jours au 1<sup>er</sup> semestre*
- *cours 2 (tournage, travaux sur établi, soudage): 8 jours aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> semestres*
- *cours 3 (technique des entraînements mécaniques, électrotechnique et technique des moteurs): 8 jours aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> semestres*
- *cours 4 (technique hydraulique, électrotechnique et technique des moteurs): 8 jours aux 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> semestres*

*Cours spécifiques aux professions:*

- *cours 5 technique des machines agricoles: 4 jours le 7<sup>e</sup> semestre*
- *cours 5 technique des machines de chantier: 5 jours le 7<sup>e</sup> semestre*
- *cours 5 technique des appareils à moteur: 5 jours le 7<sup>e</sup> semestre*

- Tout à fait appropriées
- Plutôt appropriées
- Plutôt inappropriées
- Inappropriées
- Ne peux pas juger

### **23 – À quel point trouvez-vous pertinents les contenus transmis aux CI?**

- Très pertinents
- Plutôt pertinents
- Plutôt pas pertinents
- Pas pertinents
- Ne peux pas juger

### **24 – Que pensez-vous du nombre actuel de jours à l'école professionnelle?**

- Trop élevé
- Plutôt élevé
- Juste ce qu'il faut
- Plutôt faible
- Trop faible

### **25 – À quel point trouvez-vous pertinents les contenus enseignés à l'école professionnelle?**

- Très pertinents
- Plutôt pertinents
- Plutôt pas pertinents

- Pas pertinents
- Ne peux pas juger

## 26 – Partie 1c: examens

Les apprenti·e·s doivent faire preuve de leurs compétences et connaissances lors de divers examens. La procédure de qualification se compose des quatre domaines de qualification suivants:

- examen partiel
- travail pratique (examen final)
- examen théorique sur les connaissances professionnelles acquises à l'école (note d'expérience incluse)
- examen final sur la culture générale

L'objectif de ces examens est de déterminer si les apprenti·e·s remplissent les exigences de la branche.

Nous souhaitons vous interroger sur ces examens dans la prochaine série de questions.

## 27 – Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante concernant les examens?

*«Trop d'apprenti·e·s réussissent les examens, alors qu'ils ne remplissent pas les exigences du marché.»*

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Ne peux pas juger

## 28 – Dans quelle mesure approuvez-vous les affirmations suivantes concernant l'examen partiel?

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne peux pas juger
<b>Le type et la forme de l'examen partiel sont appropriés.</b>	<input type="radio"/>				
<b>Les contenus de l'examen partiel sont pertinents.</b>	<input type="radio"/>				

<b>Les exigences pour réussir l'examen partiel devraient être adaptées.</b>	<input type="radio"/>				
<b>La durée de l'examen partiel est appropriée.</b>	<input type="radio"/>				

Remarques:

---

## 29 – Dans quelle mesure approuvez-vous les affirmations suivantes concernant le travail pratique (examen final)?

	<b>Pas du tout d'accord</b>	<b>Plutôt pas d'accord</b>	<b>Plutôt d'accord</b>	<b>Tout à fait d'accord</b>	<b>Ne peux pas juger</b>
<b>Le type et la forme de l'examen pratique sont appropriés.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Les contenus de l'examen pratique sont pertinents.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Les exigences pour réussir l'examen pratique devraient être adaptées.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>La durée de l'examen pratique est appropriée.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Remarques:

---

## 30 – Dans quelle mesure approuvez-vous les affirmations suivantes concernant l'examen théorique sur les connaissances professionnelles?

	<b>Pas du tout d'accord</b>	<b>Plutôt pas d'accord</b>	<b>Plutôt d'accord</b>	<b>Tout à fait d'accord</b>	<b>Ne peux pas juger</b>
<b>L'examen théorique est approprié.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Les contenus de l'examen théorique sont pertinents.</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Les exigences pour réussir l'examen théorique devraient être adaptées.	<input type="radio"/>				
La durée de l'examen théorique est appropriée.	<input type="radio"/>				

Remarques:

---

### 31 – Comment évaluez-vous globalement la nécessité de procéder à une révision de l'apprentissage actuel de quatre ans?

- Presqu'aucune adaptation n'est nécessaire.
- Peu d'adaptations sont nécessaires.
- Quelques adaptations sont nécessaires.
- La profession doit être revue de toute urgence.

### 32 – Partie 2: analyse du champ professionnel et analyse prospective

Dans la seconde partie du questionnaire, nous allons nous intéresser à l'avenir. Ci-après, nous vous posons des questions sur les tendances et évolutions futures qui sont aussi déterminantes pour l'apprentissage (p. ex. exigences, recrutement de personnel, etc.).

Vos réponses doivent nous permettre d'identifier des tendances futures, compte tenu des besoins des branches.

Dans la seconde partie du questionnaire, nous allons nous intéresser à l'avenir. Ci-après, nous vous posons des questions sur les tendances et évolutions futures qui sont aussi déterminantes pour l'apprentissage. Vos réponses doivent nous permettre d'identifier des tendances futures, compte tenu des **besoins des branches**. Les contenus d'apprentissage ne font pas l'objet de la seconde partie du questionnaire.

Les domaines thématiques traités sont les suivants:

- recrutement de main-d'œuvre qualifiée et d'apprenti-e-s
- examen de la structure des professions dans la formation professionnelle initiale
- besoin de nouveaux titres professionnels

Cette partie du questionnaire s'adresse aux personnes représentant les entreprises. Les personnes intéressées représentant les écoles et les cours interentreprises peuvent également donner leur évaluation, mais aussi arrêter le sondage ici.

### 32 – Souhaitez-vous participer à la seconde partie du sondage?

- Oui
- Non

### 33 – Est-ce facile pour votre entreprise de trouver du personnel qualifié (mécanicien-ne-s)?

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

### 34 – Que pensez-vous des affirmations suivantes concernant le recrutement des apprenti-e-s?

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Ne peux pas juger
<b>C'est facile de trouver des apprenti-e-s avec le bon profil et en nombre suffisant.</b>	<input type="radio"/>				
<b>Il y a un intérêt pour les places d'apprentissage, mais les jeunes ne présentent pas le bon profil en dépit de résultats scolaires suffisants.</b>	<input type="radio"/>				
<b>Des jeunes passionnants s'intéressent aux places d'apprentissage, mais leurs résultats scolaires sont insuffisants.</b>	<input type="radio"/>				
<b>Le besoin d'apprenti-e-s va augmenter à l'avenir.</b>	<input type="radio"/>				
<b>Le besoin d'apprenti-e-s va diminuer à l'avenir.</b>	<input type="radio"/>				

### 35 – Connaissez-vous des solutions transitoires (p. ex. préapprentissage)?

- Oui

Non

### **36 – Recourez-vous à des solutions transitoires?**

Oui

Non

### **37 – Différences et similitudes entre les CFC**

Les mécanicien·ne·s en machines agricoles, les mécanicien·ne·s en machines de chantier et les mécanicien·ne·s d'appareils à moteur effectuent, en partie, des tâches de l'une des deux autres professions.

Dans la perspective d'une éventuelle révision, la question se pose de savoir si, pour les branches, il est plus judicieux de proposer:

...trois professions spécifiques,

...ou plus que deux à l'avenir,

...voire une seule profession commune aux trois professions?

En cas de fusion de deux ou des trois professions, on pourrait envisager de continuer à tenir compte des spécialisations/orientations en proposant des modules correspondants.

Nous aimerions connaître votre avis à ce sujet dans la série de questions suivantes.

### **38 – Pouvez-vous imaginer que les trois professions soient fusionnées en une seule profession?**

Oui

Plutôt oui

Plutôt non

Non

### **39 – Quelle dénomination donneriez-vous à cette profession?**

---

### **40 – Pouvez-vous imaginer que...**

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui
...les professions de mécanicien·ne en machines agricoles et de mécanicien·ne d'appareils à moteur fusionnent? Celle de mécanicien·ne en machines de chantier resterait une profession à part entière.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
...les professions de mécanicien·ne en machines de chantier et de mécanicien·ne d'appareils à moteur fusionnent? Celle de mécanicien·ne en machines agricoles resterait une profession à part entière.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
...les professions de mécanicien·ne en machines de chantier et de mécanicien·ne en machines agricoles fusionnent? Celle de mécanicien·ne d'appareils à moteur resterait une profession à part entière.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

#### 41 – Que pensez-vous des affirmations suivantes quant à une éventuelle fusion des professions?

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Une profession commune affaiblit fortement l'identification de la profession.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une nouvelle profession commune (ou une nouvelle dénomination de la profession) ouvre de nouvelles opportunités.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une profession commune permet d'éliminer les éventuelles inégalités de chances entre les professions.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une profession commune augmente l'employabilité.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une profession commune permet une plus grande mobilité professionnelle.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Trois professions représentent mieux la réalité au sein de l'entreprise.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

#### 42 – Pensez-vous que la profession de mécanicien·ne d'appareils à moteur soit encore nécessaire dans sa forme actuelle?

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non
- Ne peux pas juger

### 43 – Comment justifiez-vous votre réponse?

*Indiquez en quelques phrases ou mots-clés les arguments qui, selon vous, parlent en faveur ou en défaveur de la suppression de la profession de mécanicien-ne d'appareils à moteur dans sa forme actuelle.*

---

### 44 – Comment jugez-vous la déclaration suivante?

*«Dans mon entreprise, il y a certaines activités pour lesquelles un-e mécanicien-ne a tendance à coûter trop cher ou qui sont trop simples et l'ennuient vite.»*

- Je confirme.
- Je confirme plutôt.
- J'infirme plutôt.
- J'infirme complètement.

### 45 – Formation professionnelle initiale supplémentaire (avec des exigences moins élevées)

Le travail des mécanicien-ne-s comporte un grand nombre de tâches différentes. Les activités à effectuer n'exigent pas toutes les mêmes aptitudes. C'est pourquoi, dans le domaine de la formation, on parle de différents niveaux d'exigence.

Pour obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC), il faut suivre un apprentissage de trois ou quatre ans. La durée de la formation varie en fonction de la profession. Des activités plus exigeantes requièrent une formation plus longue.

Pour décrocher une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), la formation, plus courte, dure deux ans. Les titulaires d'une AFP disposent donc de compétences plus restreintes ou moins approfondies.

Les différents niveaux d'aptitude ressortent actuellement de la **fourchette des notes** (répartition des notes obtenues par les apprenti-e-s). L'introduction d'un titre professionnel supplémentaire permettrait de «nuancer» les compétences et connaissances avec une échelle propre à cette formation.

Une formation plus courte peut faciliter l'accès à une profession. La perméabilité entre les différentes formations est garantie. Ainsi, les jeunes qui ont achevé avec succès un apprentissage de deux ou trois ans peuvent, forts des premières expériences professionnelles acquises, suivre ensuite un apprentissage (CFC) de trois ou quatre ans.

**46 – Quels thèmes, activités et technologies ne devraient pas figurer au programme d'un apprentissage de deux ou trois ans?**

---

**47 – Quelle dénomination de la profession donneriez-vous à ce type d'apprentissage raccourci?**

---

**48 – Dans quelle mesure trouvez-vous l'hypothèse suivante pertinente?**

*Grâce à l'introduction d'un apprentissage supplémentaire raccourci, il serait possible d'octroyer, pour l'exécution de tâches complexes, un salaire plus élevé aux mécanicien-ne-s ayant suivi une formation de quatre ans, ce qui augmenterait leur satisfaction et, partant, l'attractivité de la profession.*

- Tout à fait pertinente
- Plutôt pertinente
- Plutôt pas pertinente
- Pas du tout pertinente

**49 – Pensez-vous que davantage de jeunes seraient attirés par votre branche si un apprentissage raccourci était proposé?**

*Par apprentissage raccourci, nous entendons une formation de deux ou trois ans.*

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

**50 – Pouvez-vous imaginer engager à l'avenir des personnes ayant achevé avec succès un apprentissage raccourci au sein de votre entreprise?**

*Par apprentissage raccourci, nous entendons une formation de deux ou trois ans.*

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

**51 – Supposons que vous employez cinq personnes dans votre atelier. Combien d’entre elles seraient des mécanicien·ne·s qualifié·e·s ayant achevé une formation d’au moins quatre ans (y c. titres de la formation professionnelle supérieure), et combien une formation d’au moins deux ou trois ans?**

- 4 mécanicien·ne·s (formation de 4 ans), 1 mécanicien·ne (formation de 2 ou 3 ans)
- 3 mécanicien·ne·s (formation de 4 ans), 2 mécanicien·ne·s (formation de 2 ou 3 ans)
- 2 mécanicien·ne·s (formation de 4 ans), 3 mécanicien·ne·s (formation de 2 ou 3 ans)
- 1 mécanicien·ne (formation de 4 ans), 4 mécanicien·ne·s (formation de 2 ou 3 ans)
- Uniquement des mécanicien·ne·s avec une formation de 2 ou 3 ans

**52 – Pouvez-vous imaginer former à l’avenir des personnes suivant un apprentissage raccourci au sein de votre entreprise?**

*Par apprentissage raccourci, nous entendons une formation de deux ou trois ans.*

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

**53 – Du point de vue de votre entreprise, que pensez-vous des affirmations suivantes?**

	Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Ne peux pas juger
<b>Nous formerions autant de personnes avec apprentissage de 4 ans qu'actuellement et en plus des personnes avec apprentissage de 2 ou 3 ans (au total, plus d'apprenti·e·s qu'à ce jour).</b>	<input type="radio"/>				
<b>Nous formerions autant de personnes avec apprentissage de 4 ans qu'actuellement mais aucune personne supplémentaire avec apprentissage de 2 ou 3 ans (même nombre d'apprenti·e·s qu'à ce jour).</b>	<input type="radio"/>				

<p><b>Nous formerions moins de personnes avec apprentissage de 4 ans, mais par contre des personnes avec apprentissage de 2 ou 3 ans (au total, plus ou moins le même nombre d'apprenti·e·s).</b></p>	○	○	○	○	○
<p><b>Au lieu de former des personnes avec apprentissage de 4 ans, nous ne formerions plus que des personnes avec apprentissage de 2 ou 3 ans (au total, plus ou moins le même nombre d'apprenti·e·s).</b></p>	○	○	○	○	○

## 54 – Dans quelle mesure trouvez-vous l’hypothèse suivante pertinente?

*Avec l'introduction d'un apprentissage raccourci, le nombre d'apprentissages de quatre ans pourrait fortement reculer. Il faudrait dès lors centraliser les sites des écoles, d'où de plus longs trajets pour s'y rendre. Cette situation pourrait nuire grandement à l'attractivité de l'apprentissage et entraîner des problèmes pour les entreprises.*

- Tout à fait pertinente
- Plutôt pertinente
- Plutôt pas pertinente
- Pas du tout pertinente

## 55 – Comment estimez-vous globalement le besoin d'un apprentissage supplémentaire avec un profil d'exigence moins élevé?

- Très important
- Plutôt important
- Plutôt faible
- Très faible

## 56 – Souhaitez-vous encore communiquer quelque chose à Agrotec Suisse ou à la VSBM à propos d'une éventuelle révision?

---

## 57 – Merci de nous indiquer vos coordonnées au cas où nous aurions des questions.

Nom

---

Prénom

---

Société

---

Adresse e-mail

---

Vous avez terminé le sondage. Nous vous remercions chaleureusement du temps consacré à notre enquête et de votre précieuse contribution.

Au nom d'Agrotec Suisse et de VSBM, nous vous adressons nos meilleures salutations.

eduxept AG